

Conseil Syndical

Séance du
3 février 2006

Compte rendu

Monsieur **Jean Pierre Baeumler** ouvre la séance en accueillant l'ensemble des participants et plus particulièrement les nouveaux responsables du Conseil de Développement, à savoir, Monsieur Hubert François, Président, Me Suchet Valérie et Monsieur Michel Knoerr vice-présidents. Il salue la nouvelle équipe qui s'est mise en place, suite aux élections des représentants le 8 décembre 2005 et à l'élection du Bureau le 16 janvier 2006. Il précise que la présente séance est principalement consacrée au débat d'Orientation Budgétaire, en vu de la préparation du vote du Budget Primitif 2006, qui aura lieu le vendredi 17 mars prochain.

Point 1 – Approbation du compte rendu de la séance du 20 décembre 2005 et désignation du secrétaire de séance

Monsieur **Jean Pierre Baeumler** soumet le compte rendu de la séance du 20 décembre.

- **Le compte rendu est approuvé à l'unanimité**

Monsieur **Jean Pierre Baeumler** propose de nommer Me Lévêque Sonia en tant que secrétaire de séance.

- **Le Conseil, à l'unanimité nomme Me Lévêque comme secrétaire de séance**

Point 2 – Orientations Budgétaires

En introduction générale, Monsieur **Jean Pierre Baeumler** rappelle que l'année 2006 est la dernière du contrat de pays, mais aussi du contrat de plan Etat-Région 2000-2006. Les actions proposées dans le présent exercice budgétaire sont dans la continuité de notre charte et du contrat de pays.

Monsieur **Jean Pierre Baeumler** précise que la Région Alsace va lancer un groupe de travail chargé de faire des propositions sur les politiques contractuelles. A ce titre, il félicite Monsieur Jean Paul Omeyer, nouveau vice président de la commission « Equilibre et développement des territoires, tourisme, habitat », présidée par Me Mariette Sieffert. L'année 2006 sera également consacrée à l'évaluation des actions conduites dans le cadre des Pays et du Pays Thur Doller en particulier.

Les principaux dossiers de l'année vont concerner

- la mise en place de la Maison de l'Emploi et de la Formation, dossier qui a été labellisé en décembre 2005, seule action innovante du programme
- la mise en oeuvre de la stratégie touristique du Pays, travail qui sera présenté à l'ensemble des acteurs, le mercredi 8 mars prochain, stratégie qui devra d'ailleurs être soumise à un prochain Conseil
- un axe autour du développement des Energies renouvelables
- la finalisation des programmes d'action du PLH et le lancement du Scot
- l'accompagnement de mise en réseau d'acteurs associatifs, en particulier dans le secteur sportif,

Pour mettre tous ces chantiers en route, il est proposé de se limiter à une augmentation des contributions des communautés de communes à 5% pour l'année 2006. Une question reste ouverte, celle d'une contribution à la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Thur Doller, qui a été évalué à 20 000 euros pour le Pays. Ces propositions tiennent compte de la modération fiscale mise en place dans les différentes communautés de communes et qu'il convient d'accompagner.

Monsieur **Jean Paul Omeyer** confirme que l'ensemble de la renégociation des contrats va se préparer en 2006, le Pays Thur Doller étant considéré comme un territoire témoin. Il souligne aussi l'importance de la labellisation de notre Maison de l'Emploi et de la Formation, dossier important pour notre territoire, et qui devra permettre de développer davantage les emplois et la création d'entreprise. Dans son plan de financement, il y aura beaucoup d'apports de compétence, et des financements directs de l'Etat. Pour mobiliser ces crédits -la règle comptable veut que la participation de l'Etat ne dépasse pas les 80%- il est proposé une contre partie locale de 20 000 euros, réparti sur les communautés de communes au prorata du nombre d'habitants et les différentes contributions des communautés de communes, tel que la PFIL, la PAIO, Epicea ou Agir ont été valorisées.

En outre, dans le fonctionnement, des économies d'échelles sont recherchées, notamment, au niveau de l'accueil, du secrétariat.

Monsieur **Jean Pierre Baeumler** complète, l'obtention du label, c'est une chose, la signature de la convention financière, en est une autre. Il propose de demander à Monsieur Habib et à Me Rousseau de poursuivre leurs travaux en ce sens.

Il demande ensuite à Me Lévêque de commenter rapidement les différentes orientations réunis dans le document du dossier de séance.

Point 3 – Point financier et Administration Générale

Monsieur **André Kippelen** présente le tableau financier qui accompagne les propositions d'orientations budgétaires. Le programme 2006 tel qu'envisagé montre que le pays ne sera pas forcément en mesure de mobiliser l'ensemble des crédits du contrat de pays, un montant de 100 000 euros étant encore inscrit au titre de la Dotation Globale des Pays à la Région Alsace. Monsieur Manigold souhaite connaître les montants réels des contributions des Communautés de Communes. Ces informations sont mentionnées sur le document commenté par Monsieur André Kippelen, à savoir :

	PFIL	Pays	MEDF	PAIO	total	Population
CCPT	4 215,40	28 998	6 582	20 832	60 628	21 077
CCCE	3 018,00	21 810	4 712	14 914	44 454	15 090
CCVDS	2 919,60	16 623	4 558	14 429	38 530	14 598
CCVSA	2 656,80	15 569	4 148	12 995	35 369	13 284
Total	12 809,80	83 000	20 000	63 171	178 980	64 049
	0,20cts/hab 2005	estimation 2006 (+5%/2005)	par hab	cotisation 2006	178 980,44	

Monsieur **Jean Pierre Baeumler** souligne le fait que le Pays recherche le maximum de partenariat financier, afin de solliciter au minimum les communautés de communes. En outre, et afin de valoriser au maximum l'implication des intercommunalités, Monsieur Jean Pierre Baeumler propose au Conseil que les participations à la PFIL, et à la PAIO soient versées au Pays, à charge à ce dernier de reverser les sommes correspondantes.

Monsieur **Jean Paul Omeyer** précise que cela sera quelque fois plus facile d'argumenter des participations à hauteur de 80%, car le Pays pourrait justifier les 20% d'apport local.

Monsieur **André Kippelen** précise que lors du Budget, celui-ci prendra également en compte les restes à réaliser et l'excédent global.

Monsieur **Jean Pierre Baeumler** soumet au Conseil les Orientations Budgétaires 2006 et le principe du versement globalisé des différentes contributions au Pays.

- **Le Conseil approuve à l'unanimité ces propositions.**

Point 4 – Mise en place du nouveau Conseil de Développement

Monsieur **Jean Pierre Baeumler** renouvelle ses félicitations à l'ensemble des membres du nouveau Conseil de Développement officiellement installé le 16 janvier dernier. Il précise qu'il faudra maintenant définir les priorités de la nouvelle mandature et les modalités de travail en commun. Il n'est pas évident de prendre la succession de Monsieur Binder.

Monsieur **François Hubert** remercie le Président pour ses encouragements et précise que le Conseil comprend 78 membres, forts motivés et amoureux de ce territoire. Le Bureau quant à lui est composé de 15 personnes, dont 8 nouvelles.

Monsieur **Jean Pierre Baeumler** propose que le Président et ses deux vices présidents se présentent.

- Madame Valérie Suchet, Vice Présidente : suite à un licenciement, elle a souhaité créer son entreprise. Elle est installée à Masevaux. Elle souhaite apporter sa contribution au développement de ce territoire et a confiance en la démocratie participative.
- Monsieur Michel Knoerr, Vice Président : a également déjà créé son entreprise, cependant, il est surtout engagé dans le mouvement associatif (sport, culture, environnement, ...)
- Monsieur François Hubert, Président : directeur du CAT de St André à Cernay, et donc à la fois dans le monde économique et dans le monde social.

Même si le Conseil de développement n'est installé que depuis quelques jours, il s'est déjà mis au travail et fixé quelques grandes orientations :

- Se connaître, se saisir de l'évaluation de la mandature précédente
- Retrouver ses missions essentielles : évaluer la mise en œuvre de la charte, animer et faire des propositions
- Palier au manque de communication, il y a un grand déficit de connaissance sur le pays et ses structures.
- Poursuivre les différents travaux engagés
- Etre du poil à gratter, un peu.

Monsieur **Jean Pierre Baeumler** remercie Monsieur François Hubert de ces explications et lui souhaite un excellent travail. Il est très favorable aux échanges concrets et réguliers.

Point 5 - Questions diverses

5-1 Désignation d'un représentant au Conseil d'Administration du CEEI.

Monsieur Omeyer donne lecture du projet de délibération relatif au Conseil d'Administration du CEEI.

- **Le Conseil approuve à l'unanimité cette proposition.**

5-2 Formation des bénévoles associatifs : les documents de communication de la Région Alsace sont arrivés, ils vont être diffusés aux communes afin que celles-ci fassent le relais avec leurs associations.

5-3 Calendrier des réunions 2006 : le calendrier prévisionnelle des réunions 2006 est remis aux membres (dossier de séance) les dates du premier semestre sont confirmées, celle du second semestre, le seront avant l'été.

5-4 Remise de documents : les conseillers syndicaux se voient remettre différents documents à diffuser dans leur commune : le poster touristique, la plaquette « formation des bénévoles », le festival des entrepreneurs 2005, synthèse du concours « entreprendre en Thur Doller », pour l'ensemble de l'Alsace.

Monsieur **Jean Pierre Baeumler** remercie les participants et lève la séance à 20h40.

